

La FSU condamne l'attaque contre la flotille de la Liberté

La Fédération Syndicale Unitaire exprime son émotion et son horreur devant le massacre dont ont été victimes les militants d'un convoi humanitaire international qui acheminait 10 000 tonnes d'aide matérielle pour les habitants de Gaza soumis à un blocus par les autorités israéliennes ; elle condamne avec la plus extrême vigueur cette attaque, dans les eaux internationales, et le gouvernement israélien qui en porte la responsabilité. Elle s'adresse en ce sens auprès du gouvernement français et de l'ambassade d'Israël en France.

Le gouvernement israélien ne pourra pas continuer ainsi à s'attaquer aux défenseurs des droits des Palestiniens et au peuple palestinien. Cette fuite en avant d'Israël dans une politique offensive et agressive à l'encontre du peuple palestinien, de ses droits et de ceux qui les défendent, au mépris du droit international l'a déjà conduit, lors du siège de Gaza, à commettre des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité comme l'a souligné le rapport Goldstone. Il n'est que temps que la communauté internationale s'exprime avec force et rappelle Israël à ses devoirs, au lieu de laisser indéfiniment son gouvernement et son armée agir et violer le droit international en toute impunité. Cela passe aussi par l'arrêt de toute coopération économique jusqu'à ce qu'Israël respecte enfin le droit international et s'y soumette.

La FSU appelle à se joindre aux manifestations de protestation organisées ce jour devant les représentations diplomatiques d'Israël.

Les Lilas le 31 mai 2010